

Réf: Dossier 389372

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DES GRANDES REALISATIONS CI »
en abrégé « SAGR-CI »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, cocody, Angré
8eme Tranche, Lot 137, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 13/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DES
GRANDES REALISATIONS CI » en abrégé « SAGR-CI »

Objet : Bureau d'études, Conception, étude et réalisations de tous travaux de génie civil, BTP, Immobilier, Intermédiation internationale, commerce général, Import et Export, informatiques-bureautiques, prestations divers, le négoce international, communications audiovisuels,
Et plus généralement, toutes opérations licites de quelque nature qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessous, ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en favoriser son développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, cocody, Angré
8eme Tranche, Lot 137, Ilot 10

Dirigeant(s) M MENSAH ABEL NEGRO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02657 du 12/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15899/GTCA/RC/2025 du 12/03/2025

